vivants réussirent à mettre à la mer deux barques, celles-ci furent repoussées par les équipages, qui retirèrent même les échelles de corde afin de les empêcher de grimper à bord.

La rigidité de la consigne cessa seulement lorsque les marins russes, arrivés sur leurs cuirassés, commencèrent à jeter des pains et à offrir de l'eau aux malheureux!

UN FAUX SOUS-OFFICIER

Turin, 6 janvier. — L'homme qu'on a fusillé hier pour avoir été trouvé porteur de 8.000 francs, n'était pas un véritable sergent. De militaire, il n'avait que l'uniforme, qu'il avait volé parmi les ruines d'une caserne. C'était un malfaiteur évadé de la prison.

On remarque qu'un nombre assez grand de malandrins ont réussi à s'emparer de vêtements militaires.

SESSION PARLEMENTAIRE EXTRAORDINAIRE

Rome, 6 janvier. — La Chambre est convoquée pour le 8 janvier en session extraordinaire.

LES SECOURS

A Lille

Le Comité de la Jeunesse républicaine de Lille, a décidé le principe d'une fête au profit des victimes du désastre italien.

A Dunkerque

Une fête de bienfaisance fixée au 17 janvier, au profit des populations italiennes victimes du tremblement de terre, est organisée à Dunkerque.

La ville de Dunkerque figurera en tête de la souscription pour une somme de 500 francs.

LES SOUSCRIPTIONS

En Angleterre

Londres, 6 janvier. — La souscription ouverte par le lord-maire s'élève à 1.250.000 francs.

En Nouvelle-Zélande

Washington, 6 janvier. — Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a voté 25.000 francs en faveur des sinistrés de Sicile et de Calabre.

AUTOMOBILISTES, n'employez que PANTIDERAPANT VITTU, 15, rue du Ballon, à Saint-Maurice-Lille. 641 1

AU MAROC

OCCUPATION DE BOU-SNIKA

Casablanca, 6 janvier. — Un détachement, composé de mokhasni indigènes est parti de Bou-Snika et a occupé Skhirat assurant les communications postales entre Rabat et Casablanca, communications qui étaient fréquemment interrompues.

On démena l'occupation d'Aoussia.

LE LIVRE BLANC ALLEMAND VA PARAITRE

Berlin, 6 janvier. — Le livre blanc sur le Maroc paraîtra entre le 15 et le 20 janvier. Il ne contiendra rien de sensationnel. Il paraît surtout destiné à prouver aux députés allemands, qu'ils sont traités avec les mêmes égards que les membres du Parlement français.

Dans les Balkans

LE CONFLIT AUSTRO-SERBE

Vienne, 6 janvier. — La remise à quelques jours de la réponse de M. Milovanovitch à la demande d'explications de l'Autriche-Hongrie est jugée diversement par la presse viennoise.

Certains journaux comme la « Zeit » envisagent que l'Autriche-Hongrie n'a pas raison d'être mécontente de cette issue.

D'autres journaux comme la « Neue Wiener Journal » et le « Reichspost » considèrent que c'est une nouvelle provocation de la part de la Serbie que de faire attendre la réponse quelques jours.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Un livre rouge turc

Constantinople, 6 janvier. — On dit qu'un livre rouge sur la politique étrangère de la Turquie sera publié prochainement.

Nouvelles manifestations au cours de M. Thalamas

Les étudiants conspuent le professeur. — On en arrête une quinzaine

Paris, 6 janvier. — Le professeur Thalamas devant reprendre, cet après-midi, son cours à la Sorbonne, la police, en prévision de nouvelles manifestations, avait pris des mesures d'ordre importantes.

Quatre officiers de paix, ayant 500 hommes sous leurs ordres, étaient prêts à réprimer toute manifestation.

A cinq heures, à l'ouverture du cours, 50 personnes se trouvaient dans la salle.

A l'arrivée de M. Thalamas, une trentaine des assistants poussèrent des « Hou! Hou! « significatifs.

Ils furent aussitôt expulsés. Quelques-uns d'entre eux, ayant continué à manifester au dehors, six arrestations furent opérées.

A cinq heures et demie, tandis que des manifestants parcouraient la rue de la Sorbonne, une forte détonation se produisit devant le numéro 16, où se trouve l'école des hautes études sociales.

Immédiatement, la police se précipita, M. Lépine en tête.

Des barrages furent établis et défense faite de passer.

Après quelques minutes d'anxiété, on constata qu'on se trouvait en présence d'une gaminerie. De la poudre avait été placée dans une boîte en fer blanc, allumée à l'aide d'une mèche et avait fait explosion.

Il n'y a pas eu de blessés. Trois jeunes gens arrêtés sur-le-champ, ont nié être les auteurs de cet attentat pour rire.

Le calme semblait revenu, lorsque à six heures, neuf jeunes gens, dont M. Maurice Pujo, pénétrèrent en criant: « Vive le Roi! » dans la salle où M. Thalamas faisait son cours.

Ils furent aussitôt arrêtés. Des manifestants ont continué à circuler pendant quelque temps dans les rues avoisinantes. La police les a dispersés.

Les troubles de Perse

L'ordre règne à Ispahan

Téhéran, 6 janvier. — Les baktiaris qui, il y a 3 jours, se sont emparés d'Ispahan, y assurent l'ordre.

Le shah refuse de reconnaître leur chef Samsan Khan, comme gouverneur d'Ispahan.

Il a désigné pour ce poste un autre fonctionnaire qui, d'ailleurs, l'a refusé.

La population réclame le maintien de Samsan Khan comme gouverneur.

Les légations d'Angleterre et de Russie demandent de leur côté qu'on acquiesce à ce désir pour régulariser la situation.

Le bruit court que Saad ed Daouleh a été nommé ministre des affaires étrangères.

LE KAISER REPARLE

Il aurait surtout lu... un article de la « Deutsche-Revue »

Berlin, 6 janvier. — Le « Tageblatt » revient sur l'allocution qu'aurait prononcée l'empereur le 1er janvier, après le dîner offert aux généraux commandants de corps d'armée et dont le journal libéral a, dans son numéro d'hier matin, esquissé les grands traits :

Après avoir fait allusion aux récents événements, et parlé de fautes éventuelles commises et donné l'assurance qu'il avait toujours cru ne servir que son pays, l'empereur aurait fait appel à la confiance de l'armée, puis aurait lu un article d'une revue qui, selon le numéro de ce soir, du « Berliner Tageblatt », serait la « Deutsche Revue » de janvier, et dont l'auteur anonyme aurait été désigné nettement par l'empereur comme étant le général comte Schlieffen, ancien chef de l'état-major général.

Le journal libéral fait une longue analyse de l'article qui s'occupe principalement de technique de combat avec l'état actuel des armées modernes et qui, dans ce parti politique, trace un tableau plutôt pessimiste de la coalition qui se serait formée entre le groupe austro-allemand, avec, comme principaux facteurs, la France, qui n'a pas encore abandonné l'idée de revanche, l'Angleterre dont l'essort du commerce allemand a fait une ennemie irréconciliable pour l'Allemagne et la Russie que l'antipathie héréditaire des Slaves contre les Germains et le besoin d'emprunt maintient aux côtés de son ancienne alliée.

Cependant, les adversaires coalisés ne semblent pas encore vouloir en appeler aux armes. De toute façon, il faut pour l'Allemagne une puissante armée qui soit conduite par une main ferme et animée d'une confiance absolue.

L'information du « Tageblatt », qui n'a pas encore été démentie, a produit une certaine émotion.

Les aperçus politiques de l'article soi-disant lu par l'empereur qui, en exorde, aurait déclaré vouloir laisser la parole à l'un des soldats les plus éminents de l'armée allemande ne seront pas de nature, si l'information du « Tageblatt » ne reçoit aucun démenti, à diminuer cette impression.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN RECEVEUR INDÉLICAT

M. Auriel, contrôleur des contributions indirectes, procédait hier, à Argenteuil, à la vérification de la caisse des préposés, dans les postes de perception des droits sur l'alcool.

Au bureau ouest, près du pont Neuf, il constata dans la caisse du préposé, M. Charles-Auguste Meier, un déficit de 1.160 francs.

M. Meier dit qu'il avait cet argent chez lui et s'offrit à aller le chercher. Mais arrivé à son domicile, rue de Saint-Germain, il se transperça le cœur avec une canne à épée.

A Argenteuil, on est fort surpris de cette fin tragique et des motifs qui l'ont déterminée. M. Meier était un sous-officier rengagé, titulaire de la médaille militaire. L'enquête faite par le commissaire de police a établi qu'il s'adonnait à la boisson.

LE CHAUFFEUR D'AUTOMOBILE GIRARD A LA PRISON DE FRESNES

Nous avons annoncé que la condamnation du chauffeur d'automobile, Maurice Girard, avait été confirmée par la cour d'appel.

Maurice Girard a été transféré à la prison de Fresnes après avoir signé un pourvoi en cassation, que sur la demande de la Ligue des droits de l'homme, Me Henry Mornard a bien voulu se charger de soutenir.

D'après une lettre que son défenseur, Me Bonzon, adresse au procureur général, le prisonnier serait traité à Fresnes comme si la condamnation était définitive. C'est ainsi notamment qu'il ne serait pas autorisé à écrire sous enveloppe fermée à son avocat et que les lettres adressées à celui-ci ne parviendraient à destination qu'avec plusieurs jours de retard et munies du visa de la direction de l'établissement pénitentiaire.

Me Bonzon demande au procureur général de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect de la défense de Maurice Girard.

BANQUIER EN FUITE

M. Poncet, commissaire aux délégations judiciaires, a, sur mandat de M. Hubert du Puy, juge d'instruction, procédé hier à une perquisition dans les bureaux de M. Hamon, banquier, 8, place de Bourse, à Paris.

M. Hamon avait reçu en dépôt de deux riches Américaines des titres et des valeurs représentant une somme dépassant un million. Le banquier vendit, à Pineu de ses clientes, pour quatre cent mille francs de titres et appliqua à ses besoins personnels l'argent qu'il en retira. Hamon, qui se savait l'objet d'une plainte et qui prévoyait la perquisition, avait pris la fuite, laissant le coffre-fort vide.

Une perquisition a été faite à son domicile.

MEURTRIER DE SA FEMME

Lyon, 6 janvier. — Un Italien, nommé Devisi, revenait hier soir de Paris, où il habite, 59, rue d'Argenteuil, pour rembarquer sa femme à Villeurbanne. Mme Devisi avait quitté son mari qu'elle accusait d'être ivrogne, brutal et joueur, pour se réfugier chez sa sœur qui habite à Villeurbanne. Ce matin, Devisi rencontra sa femme dans la rue et lui demanda de reprendre la vie commune; sur le refus de Mme Devisi, il lui porta huit coups de stylet au ventre et à la poitrine, puis il prit la fuite. Il n'a pu être encore retrouvé. L'état de la victime est très grave.

ATTENTATS A SAINT-PÉTERSBOURG

Londres, 6 janvier. — On mande de Saint-Pétersbourg au Globe :

Des sinistres rumeurs circulent au sujet de l'explosion qui s'est produite dimanche au café Central, sur la perspective Newski, lorsqu'un garçon de café qui frôlait une table fut tué par la détonation d'un paquet qu'il en fit tomber.

Peu de temps après l'explosion, un ministre influent descendait la perspective, et tout porte à croire que la bombe lui était destinée.

Saint-Pétersbourg, 6 janvier. — Un étudiant âgé de dix-neuf ans, et appartenant à la noblesse, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir laissé la bombe qui fit explosion dans le café Central.

Un autre jeune homme oublia également hier une bombe dans le café de Paris, sur la perspective Newski, mais la bombe n'éclata point.

UN RADIOGRAMME DE LA TOUR EIFFEL INTERCEPTÉ EN ALLEMAGNE

Berlin, 6 janvier. — Selon une information particulière du *Lokal Anzeiger*, les appareils de la station navale radiographique de Muorwirk ont enregistré inopinément deux radiogrammes se rapportant à la catastrophe de Messine: l'un provenait du poste de la tour Eiffel et contenait l'ordre donné à l'escadre française de la Méditerranée de se rendre sur les lieux du sinistre pour y prêter assistance et secours; l'autre émanait de l'empereur et donnait l'ordre aux vaisseaux-écoles *Victoria-Louise* et *Hertha* de se mettre à la disposition du roi d'Italie en vue de secours aux sinistrés.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 6 janvier.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York ce jour	New-York précéd.	New-Orléans ce jour	New-Orléans précéd.
JANVIER.....1909	8.94	8.93	9.03	8.94
FÉVRIER.....	8.97	8.92	9.02	8.96
MARS.....	9.02	8.93	9.04	8.97
AVRIL.....	8.98	8.91	9.06	9.01
MAI.....	9.02	8.93	9.12	9.06
JUIN.....	8.97	8.88	9.16	9.10
JUILLET.....	8.95	8.88	9.20	9.13
AOUT.....	8.87	8.80	—.—	—.—
SEPTEMBRE.....	8.68	8.66	—.—	—.—
OCTOBRE.....	8.66	8.64	8.69	8.68
NOVEMBRE.....	—.—	—.—	—.—	—.—
DÉCEMBRE.....	—.—	—.—	—.—	—.—
Ports des Etats-Unis....	11.000	8.000	Balles	
Ports de l'intérieur.....	36.000	12.000		

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

La catastrophe de Sicile et de Calabre

UNE PROTESTATION A MARSEILLE

Marseille, 6 janvier. — La compagnie des Messageries Maritimes, communique aux journaux de Marseille, la note suivante :

« Les journaux italiens ont reproduit une dépêche, en date du 4 janvier, de source anglaise, indiquant que le capitaine d'un cuirassé anglais avait réclamé vainement l'assistance d'un paquebot de la compagnie des Messageries Maritimes, passant dans le détroit de Messine.

» La compagnie des Messageries maritimes oppose un démenti indigné à cette information injurieuse pour les marins français, et regrette profondément que des journaux sérieux aient pu laisser surprendre ainsi leur bonne foi ».

UN DON D'UN MILLION DE LA REINE MÈRE

Rome, 6 janvier. — La reine mère vient de donner un million pour la construction d'un orphelinat, pouvant contenir cent enfants.

UN TÉLÉGRAMME DU DUC D'ORLÉANS

Rome, 6 janvier. — Le duc d'Orléans, à la nouvelle du désastre de Messine, a envoyé le télégramme suivant au roi d'Italie :

Je prie Votre Majesté de recevoir mes condoléances émues pour l'épouvantable malheur que vient d'éprouver la Sicile.

Les intérêts que j'y possède m'ont particulièrement attaché à ce pays que j'aime et estime; je baise la main de la reine. *Votre affectionné cousin,* PHILIPPE.

Le Roi a remercié aussitôt le prince dans les termes les plus reconnaissants.

Sur les ordres du duc d'Orléans, l'administrateur de ses biens de Sicile a envoyé des secours aux malheureuses populations de Sicile et de Calabre.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Un télégramme de la duchesse d'Aoste

Paris, 6 janvier. — Le marquis de Vogue, président de la Croix-Rouge, a reçu de Son Altesse Royale, la duchesse d'Aoste, la dépêche suivante :

Naples, 5 janvier — Depuis deux jours, les dames de la Croix-Rouge française sont à l'hôpital; nous sommes dans l'admiration de leur abnégation et des soins admirables qu'elles donnent à nos pauvres blessés, et nous sommes profondément reconnaissants.

LES REMERCIEMENTS A LA FRANCE

Rome, 6 janvier. — M. Barrère, ambassadeur de France, a reçu du syndic de Sora, M. Mancimelli, un télégramme annonçant que le Conseil communal, a voté à l'unanimité une délibération exprimant à la marine française, sa profonde admiration et sa gratitude pour l'œuvre de solidarité et de secours accomplis dans de douloureuses circonstances.

D'autre part, le ministre de la Marine, l'amiral Mirabello, a adressé à M. Barrère, un exemplaire de l'ordre du jour du Roi, à l'armée et à la marine, contenant des paroles de gratitude pour l'œuvre de secours accomplis par les marines étrangères.

Le ministre a remercié spécialement M. Barrère pour le concours apporté par l'escadre française, louant l'assistance fraternelle des officiers et des matelots français.

LES SECOURS

Paris, 6 janvier. — La sixième liste de la souscription nationale du Syndicat de la Presse parisienne, s'élève à la somme de 19.520 francs, ce qui forme avec les listes précédentes, un total de 381.617 francs.

L'Agence Havas a versé à l'ambassade d'Italie, la somme de 1.000 francs, et la Compagnie du chemin de fer du Nord, 10.000 francs.

Un train spécial, conduit par la Croix-Rouge, partira samedi de la gare de Lyon, emportant à Messine les dons en nature, pansements, médicaments, vêtements, vivres, etc., que les commerçants français offrent au Syndicat de la Presse parisienne pour les sinistrés.

Londres, 6 janvier. — On annonce de New-York que la souscription américaine dépasse dix millions.

Constantinople, 6 janvier. — Le « Croissant Rouge » a envoyé à la Croix-Rouge italienne une somme de dix mille francs pour la catastrophe de Sicile.

L'affaire Steinheil

Les Commissions rogatoires de M. André réduisent à néant les accusations lancées contre des personnes étrangères à l'affaire

Paris, 6 janvier. — M. André connaît maintenant le résultat de plusieurs des commissions rogatoires qu'il avait délivrées, en vue d'enquêter sur certaines pistes données par les journaux.

Les résultats réduiraient à néant les informations publiées par les journaux avec des titres plus ou moins sensationnels.

C'est ainsi que la version donnée par un journal du matin, d'après laquelle un taxi-automobile aurait, dans la nuit du crime, pris une femme sur la route de Sèvres, pour l'amener au Lycée Buffon, et l'aurait ensuite reconduite à son point de départ vers une heure du matin, est formellement démentie par une de ces commissions rogatoires.

On a dit également qu'un homme aurait, la nuit du crime, stationné longtemps dans l'impasse, semblant faire le guet. On a dit aussi que trois hommes et une jeune femme seraient descendus de voiture vers une heure du matin, à l'entrée de l'impasse, où ils pénétrèrent ensuite.

Le commissaire de police a retrouvé toutes ces personnes, lesquelles ont justifié de leur présence, impasse Ronsin, sans que le moindre doute puisse subsister sur leurs déclarations.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les déclarations de M. Adolphe Carnot. — Une rectification

Paris, 6 janvier. — M. Carnot, président de l'Alliance Républicaine, proteste contre l'interview, qui lui a fait dire que son groupe avait soutenu le 3 janvier, les candidatures de M. Méline, et de ses amis dans les Vosges.

Il paraît que c'est la liste républicaine démocratique opposée à celle de M. Méline, qui a été soutenue par l'Alliance Républicaine.

LA PEINE DE MORT

M. Fallières laissera guillotiner

Paris, 6 janvier. — On assure que M. Fallières ne s'opposera pas à la volonté nettement exprimée par la Chambre, de voir maintenir et appliquer la peine de mort; il graciera chaque fois, que des circonstances atténuantes pourront être invoquées en faveur des condamnés; dans les cas contraire, il laissera exécuter l'implacable condamnation.

On rappelle que sous M. Fallières, deux exécutions capitales eurent lieu; l'une à Mostaganem, l'autre à Bougie. Le président n'est donc pas systématiquement opposé, dit-on, à l'application de la peine de mort, mais respectueux des décisions du parlement, il a gracié tous les condamnés à mort depuis le jour où la Chambre, à la fin de 1906, indiqua par la suppression des crédits du bourreau son intention de supprimer la peine de mort.

La bande Pollet

Paris, 6 janvier. — On annonce de source autorisée que la commission des grâces va examiner incessamment le recours en grâce formé par les condamnés de la bande Pollet, et qu'elle transmettra aussitôt sa décision à M. Fallières.

Le Président de la République examinera ensuite le dossier, et entendra les avocats des condamnés; la résolution qu'il aura prise sera connu à la fin de cette semaine, ou au commencement de l'autre, au plus tard.

AU MAROC

Nouvelle querelle d'Allemand

Cologne, 6 janvier. — Un télégramme adressé de Berlin, à la « Gazette de Cologne » recommande, en ce qui concerne les informations contradictoires relatives à la marche en avant des troupes du corps expéditionnaire français de Casablanca, d'attendre des éclaircissements définitifs, qui n'ont pas encore été donnés; le télégramme se termine en ces termes : « En attendant, on peut avec satisfaction prendre acte de la déclaration du gouvernement français, d'après laquelle une action, comme celle qui a été annoncée, n'est pas dans les intentions du gouvernement français ».

La reconnaissance d'Hafid

Madrid, 6 janvier. — Voici le texte de la note remise hier, par le doyen du corps diplomatique à Tanger, aux délégués du Sultan :

« Les gouvernements signataires de l'acte d'Algésiras ont reçu la lettre, datée du 4, de Ecada, N° 1326, que Moulai-Hafid leur a envoyée, par l'entremise du doyen du corps diplomatique, en réponse à leur communiqué du 18 novembre.

» Les gouvernements des pays représentés au Maroc ont accueilli avec satisfaction cette réponse, dans laquelle ils ont vu la preuve que les explications qu'ils formulèrent dans leur note du 18 novembre, dans l'intérêt même des relations d'amitié et de confiance qu'ils désirent maintenir avec l'autorité souveraine de l'empire chérifien, répondent à la pensée de Moulai-Hafid.

» Par conséquent, les puissances signataires de l'acte d'Algésiras, ont décidé de reconnaître Sa Majesté Hafid, comme sultan légitime du Maroc, et ont chargé le doyen du corps diplomatique à Tanger, de notifier cette reconnaissance aux représentants de Sa Majesté, dans cette ville. »

EN ALSACE-LORRAINE

CONTRE LA LANGUE FRANCAISE

Vexations allemandes

Strasbourg, 6 janvier. — Dans les milieux officiels on dément la nouvelle donnée par les journaux français et alsaciens, de l'interdiction à Strasbourg, de représentations théâtrales françaises, au profit des victimes du tremblement de terre d'Italie.

Cette affaire, ajoute-t-on, n'a rien de commun avec l'incident de la représentation théâtrale, qui reste temporairement interdite.

Il s'agit seulement d'une interdiction, déjà faite au commencement de décembre, d'une représentation française organisée par un club amateur, et dans laquelle le gouvernement a cru voir un moyen de propagande directe pour l'emploi de la langue française.

TERRIBLE COLLISION EN MER

NOMBREUSES VICTIMES

Saint-Pétersbourg, 6 janvier. — Le vapeur russe « Sviatoslag » est entré en collision près d'Odessa, avec le vapeur grec « Poseidon ».

Le « Sviatoslag » a coulé avec de nombreux voyageurs, et de l'équipage trois matelots seulement ont été sauvés.

L'AUTOMOBILISME ET LES OFFICIERS

Paris, 6 janvier. — Il est question d'organiser chaque année à la direction de l'artillerie à Vincennes, un cours spécial d'automobilisme pour les officiers.

LES MANIFESTATIONS CONTRE THALAMAS

Paris, 6 janvier. — Parmi les jeunes gens arrêtés avec M. Maurice Pujo, se trouve M. Maxime del Sarte.

Aucun délit caractérisé ne peut être retenu contre aucun d'eux; ajoutons que personne ne pouvait entrer dans l'amphithéâtre sans être muni d'une carte de Thalamas, autorisant le porteur à assister à son cours libre.

Ce cours libre, auquel on ne peut assister qu'avec une autorisation spéciale, est tout simplement admirable.

LE SAC DU TROUPIER

Paris, 6 janvier. — Le ministre de la guerre vient de modifier, comme suit, le chargement du sac du soldat :

Désormais, il aura douze pains de guerre, au lieu de 24, et les deux sachets de petits vivres, seront remplacés par deux sachets contenant chacun une ration de sucre et une ration de café.

RÉPARATION TARDIVE

Berlin, 6 janvier. — Après de longues hésitations, on s'est enfin décidé à enlever de la salle des séances du Reichstag, le tableau représentant un épisode humiliant pour la France, de la guerre de 1870.

On voyait, en effet, sur ce tableau, un soldat français couché dans un fossé, la main crispée sur la hampe d'un drapeau, que tentait de lui arracher un soldat prussien.

TUÉ D'UN COUP DE FUSIL

Grenoble, 6 janvier. — Un sieur Bayet a été d'un coup de fusil, tiré à bout portant, son locataire Guichard, chanteur ambulant. Il a été arrêté.

LA CHINE ET LES PUISSANCES

Une note comminatoire

Pékin, 6 janvier. — Les autorités chinoises ont intimé aux représentants des puissances, que le gouvernement chinois, considérant qu'il n'a pas de compte à rendre aux légations, sur les traitements de Yuan Shi Kai, n'entend pas à recevoir des représentations, et le régent, pour ne pas recevoir de ministres étrangers, a pris pour excuse que les règlements de réceptions protocolaires ne sont pas encore fixés.

UNE DOUBLE ASPHYXIE A BORD D'UN TORPILLEUR A CHERBOURG

Cherbourg, 6 janvier. — Le premier maître Lucas et le second maître Banère ont été trouvés, ce matin, à demi-asphyxiés par les émanations d'un poêle dans le poste du torpilleur « 293 ».

Les deux officiers mariniers, dont l'état est très grave, ont été transportés à l'hôpital maritime.

Les journaux de Paris de jeudi matin

Paris, 7 janvier.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

De M. Drumont dans la *Libre Parole:*

« Il paraît tout simple aux maîtres d'aujourd'hui de dire aux catholiques : « En s'emparant des biens de l'Eglise, l'Assemblée qui représentait la France s'est engagée à subvenir aux frais du culte. »

» Le premier Consul qui représentait la France a autorisé les catholiques à verser des fonds pour des fondations pieuses, en engageant les paroles de la France : « Que ces fondations seraient respectées, et que les prières pour les morts seraient dites. » Nous gardons l'argent; nous n'exécutons pas nos engagements; vous êtes roulés, et après les juifs en ont roulé bien d'autres. »

POUR LE MONOPOLE de L'ENSEIGNEMENT

La *Lanterne* (Pour le monopole de l'enseignement):

« La loi du 7 juillet 1904 qui a supprimé l'enseignement congréganiste est appliquée; elle fonctionne régulièrement depuis quatre ans et demi, et on avait cru qu'il suffirait de cette mesure assez bénigne pour détruire l'enseignement clérical. L'événement a démontré qu'elle était absolument insuffisante.

» Eh! bien, la seule réponse à faire à la campagne menée par les cléricaux, c'est d'instituer le monopole de l'enseignement; c'est la solution unique du problème. »

LE DÉSACCORD DE MM. BRIAND ET CLEMENCEAU

Du *Gaulois* (Le désaccord de MM. Briand-Clémenceau) :

« M. Clémenceau vient de confondre ceux qui l'accusaient d'aspirer à la dictature; il a quitté devant M. Viviani sur la question de l'amnistie, et devant M. Briand sur la question de la peine de mort.

» Gouverner, c'est prévoir, a dit un homme d'Etat à bonne époque; il paraît qu'aujourd'hui, gouverner, c'est capituler. »

Nouvelles locales

LYS

L'ouvrière scalpée de la filature de MM. Boutemy frères

Elle est en pleine voie de guérison

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'affreux accident qui se produisit, il y a quelque temps déjà dans cette usine; une jeune ouvrière de 16 ans, Mlle Marguerite Vercautère, dont la famille demeure à Wattrelos, fut scalpée dans des circonstances particulièrement horribles.

Transportée à l'hospice des vieillards de Lannoy, la pauvre fille s'y trouve encore à l'heure actuelle en traitement. Grâce aux bons soins dont elle n'a cessé d'être l'objet de la part des dévouées religieuses de l'établissement, Mlle Vercautère est en ce moment, dans un état de santé relativement satisfaisante. Elle a une mine superbe et n'était le bandage qui l'enveloppa entièrement la tête, elle ne donnerait nullement l'impression d'une malade.

MOUVAUX

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Mercredi soir, a eu lieu, au Patronage, sous la présidence de M. le Curé, la réunion des membres de la Jeunesse Catholique de St-Germain. Le président, M. Louis Lefebvre, a pris le premier la parole, pour exprimer à M. le Curé au dévoué directeur du groupe, et aux membres de la « Jeune France », les vœux qu'il formait pour le bien de la société. M. le Curé a remercié le président des souhaits qu'il venait de formuler. Il offrit ensuite le sien aux membres de la Jeunesse Catholique, faisant le vœu que chacun ait la force d'âme nécessaire pour se maintenir dans les principes de foi. M. Dufour a clos la réunion, en invitant les sociétaires à la persévérance, et en leur recommandant d'agir toujours et en toutes circonstances, en vrais catholiques.

Nouvelles Régionales

Un Crime mystérieux à Lesparre

UNE FEMME ENFOUIE DANS LES SOUS-SOLS

Lesparre, 6 janvier. — Aujourd'hui, au cours d'un sondage opéré par un entrepreneur dans le chai de la maison, habitée par les époux Hostein, on a fait la découverte d'une excavation, dans laquelle a été retrouvé le cadavre de la femme Hostein, dans un état de décomposition avancée; elle avait disparu depuis six mois.

Le beau-fils de la victime, André Hostein, a avoué l'avoir tuée, et il a raconté qu'il avait frappé violemment sa belle-mère, et qu'il l'avait ensuite enfouie à l'endroit où le cadavre a été retrouvé.

Il a été écroué à la prison en attendant son transfert à Bordeaux.

Une grave affaire d'escroquerie à Lille

L'assurance sur la vie

Le parquet vient d'être saisi d'une grave affaire d'escroquerie, dont un certain nombre de personnes de Lille et des environs auraient été victimes pour des sommes parfois importantes.

Le truc, sans être nouveau, n'en est pas moins ingénieux et rapporta à son auteur de sérieux bénéfices. Voici de quelle façon opéraient le ou les escrocs, qui habitaient encore récemment Bruxelles et Anvers :

Après avoir pris connaissance dans les journaux des décès survenus au cours de la semaine, les escrocs choisissaient, dans le nombre, le nom du défunt ayant occupé une certaine situation et susceptible d'avoir contracté une assurance sur la vie.

Alors, sur un papier portant l'en-tête d'une compagnie hypothétique d'assurance sur la vie, ils adressaient une lettre dans laquelle il lui rappelait que la dernière prime n'ayant pas été versée, il risquait de perdre le bénéfice de son assurance.

Les parents ou héritiers qui, jusqu'alors ignoraient l'acte de prévoyance accompli par le défunt, s'empressaient d'envoyer la somme exigée, variant entre 50 et 200 francs.

Les jours passaient, les héritiers écrivaient à la prétendue société d'assurances, qui, naturellement, restait muette, le pseudo-directeur étant disparu.

C'est ainsi que plusieurs des victimes s'émurent et déposèrent une plainte au parquet de Lille.

La police belge saisie de cette affaire, fait rechercher les escrocs.

LA GRAVE AFFAIRE DE COUDEKERQUE-BRANCHE. — La police a retrouvé Dehaze, l'agresseur de Bazimont. Il a déclaré que bien loin d'avoir attaqué Bazimont, il avait lui-même été attaqué par ce dernier. Cette déclaration n'a pas été trouvée vraisemblable par M. Dubar, commissaire de police, qui a fait conduire Dehaze au parquet. Après interrogatoire, l'inculpé a été laissé en liberté provisoire.

ARRESTATION POUR VOL A LA GARE DE VALENCIENNES. — Un individu a été surpris, dérobant un colis à la gare. Un agent de police fut appelé, et fouilla le voleur, qui fut trouvé porteur d'un revolver chargé de six balles, d'une bougie, d'une pince et d'un tournevis, en un mot, tout un attirail de cambrioleur. L'agent emmena au poste le voleur, mais ce dernier, arrivé place d'Armes, parvint à s'enfuir, puis rattrapé de nouveau au Marché aux Poissons. Il fut alors conduit au commissariat de police. C'est un nommé Ernest Bonnet, 26 ans, de Flavignies-le-Petit; on croit avoir mis la main sur un professionnel du vol.

DANS LA POLICE. — M. Adolphe Louiset commissaire central à Dunkerque, est promu à la 1re classe, et nommé commissaire central à Versailles. Il sera remplacé à Dunkerque, par M. François Carré, commissaire central à Arras.

A PROPOS D'UN CRIME COMMIS EN BELGIQUE. — Il y a quelques jours, un horrible drame ensanglantait le quartier du boulevard de l'Industrie, à Gand (Belgique). Un sieur De Cruyenaere, était tué à coups de couteau par un nommé Victor Dupré, portefaix, qu'il accusait d'entretenir des relations avec sa femme.

M. Boulesteix, juge d'instruction, chargé, par commission rogatoire, d'entendre la femme De Cruyenaere, pour établir s'il est exact qu'en abandonnant son mari, elle lui vola une somme de 700 francs, fait activement rechercher cette dernière; quant à Dupré, il a tenté de se suicider, et s'est fait une grave blessure à la gorge.

UNE ARRESTATION POUR ÉMISSION DE FAUSSE MONNAIE A BUSIGNY. — Mercredi après-midi, à cinq heures, les gendarmes de Busigny amenaient à la maison d'arrêt de Cambrai, une femme d'une trentaine d'années, élégamment vêtue, qui avait été arrêtée sous la prévention d'émission de fausse monnaie. Cette femme, surprise en flagrant délit, alors qu'elle tentait d'écouler des pièces fausses de un franc et de deux francs, prétendit tenir cet argent d'un compagnon qui avait été assez habile pour filer en se voyant sur le point d'être appréhendé.

BELGIQUE

TOURNAI

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN VICINAL

La victime à l'agonie

Un terrible accident de tram est arrivé mercredi dans la matinée, boulevard du Hainaut.

Un ouvrier de ferme appelé J.-B. Decock, au service de Mme Langlez, cultivatrice à la « Clef d'Or », à Kain, était allé livrer du fourrage au magasin militaire, vieux chemin d'Ath, en compagnie de M. Ch. Lecrinier, fils adoptif de sa patronne.

De retour avec leur véhicule, vers 10 heures, les deux hommes longeaient le boulevard du Hainaut, quand ils rencontrèrent un autre habitant de Kain, M. Goulon, qui était occupé à charger des ramures provenant des arbres et à qui Decock alla remettre un câble qui lui appartenait. Cela fait, le domestique voulut rejoindre l'équipage, qui avait pris les devants, et longea la voie du tram, sur laquelle il s'engagea bientôt, alors que derrière lui arrivait le vicinal de Péronnes. Le mécanicien fit fonctionner avec insistance le cornet d'avertissement et M. Lecrinier fit de loin des signes répétés à Decock pour le prévenir du danger qu'il courait et l'inviter à se garer.

On ne sait exactement ce qui se passa alors; on suppose que le malheureux fut pris d'une sorte d'affolement qui l'empêcha de sortir de la voie ferrée. Toujours est-il qu'il fut atteint par la machine et jeté sur le sol: le mécanicien fit aussitôt machine en arrière, mais il était trop tard. Quand on accourut au secours de Decock, il était affreusement blessé à la tête; le crâne était fracturé, une oreille était arrachée ainsi qu'une joue et le nez était fort endommagé.

On le transporta dans une maison voisine, où des soins lui furent donnés, et de là à l'hôpital civil. Son état est absolument désespéré.

La victime, originaire des environs d'Audenarde, est âgée d'une soixantaine d'années.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mercredi, 6 janvier 1909.

2 heures soir, 1° au-dessus de zéro, 780, beau fixe.
10 heures soir, 1° au-dessus de zéro, 780, beau fixe.

Jeudi, 7 janvier 1909.

Minuit, 1° au-dessus de zéro, 780, beau fixe.
2 heures matin, 1° au-dessus de zéro, 780, beau fixe.